

La gestion des déchets et des eaux usées

Chef d'entreprise :
qualité, sécurité,
environnement

La CMA vous informe sur la réglementation et vous accompagne dans la gestion des déchets et des eaux usées

► **Contacts**

Service développement économique

• Toulouse
05 61 10 47 45
mccgarbay@cm-toulouse.fr

05 61 10 47 93
fbouryesnault@cm-toulouse.fr



► **Objectif**

Accompagner le chef d'entreprise, afin de :

- connaître la réglementation et trouver des solutions techniques pour la gestion des déchets et des eaux usées,
- obtenir des aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sur la gestion des déchets et sur certains équipements.

► **Bénéficiaires**

Toute entreprise artisanale inscrite au répertoire des métiers.

► **Prestation**

La CMA vous aide à réaliser :

- un état des lieux réglementaire,
- une analyse des pratiques.

La CMA préconise :

- un programme d'actions environnementales en matière de gestion des déchets, des eaux usées, ...

Et le cas échéant, la CMA réalise le dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

► **Modalités**

Visite en entreprise d'un technicien spécialiste en environnement.

► **Références**

35 prestations réalisées en 2009.

6 entreprises ont bénéficié d'aides financières à l'investissement.